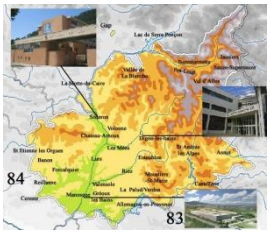

UNION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT SANTE
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
42, Bd Victor Hugo – 04000 DIGNE-LES-BAINS
Portables: 06.74.59.14.52 ou 06.74.28.55.19
Mail : cgtsante04@gmail.com

A Mr JEANMET-PERALTA
Président du Conseil de Surveillance
De l'hôpital de Manosque
Maire de Manosque

Objet : Lettre ouverte
8 mars, journée internationale de la femme.

Monsieur le maire,
Monsieur le Président du Conseil de Surveillance,

Nous vous informons et tenons à vous solliciter sur la discrimination pratiquée à l'égard des femmes salariées dans les hôpitaux du 04.

Le 8 mars, le monde entier célèbre la journée internationale de la femme C'est le moment de mesurer les difficultés auxquelles les femmes sont confrontées, pour concilier la vie familiale et la vie professionnelle.
Il est toujours difficile au 21 ème siècle de chasser le stéréotype de la femme qui aurait des <<dispositions naturelles>> pour se dévouer à la cause des enfants ou des personnes âgées ou handicapées.
Ce sont principalement des femmes (plus de 90%) qui accueillent les jeunes enfants et donnent des soins aux personnes âgées dépendantes.
Les femmes représentent plus de 70% de l'effectif dans les hôpitaux.

Cette journée festive et revendicative est l'occasion de rappeler les interventions de la CGT dans les directions des hôpitaux afin de ne plus pénaliser l'avancement de carrière des agents féminins en congé de maternité, en congé parental, ou à temps partiel pour s'occuper de leurs enfants.
Les périodes de travail interrompu continuent d'être un handicap et une régression à l'évolution de la carrière des femmes et nous considérons qu'il est temps d'y remédier.
Nous réclamons sans attendre, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : emploi, salaires, formation, reconnaissance des qualifications, retraite, vie personnelle, partage des responsabilités familiales, allongement du congé maternité, et du congé paternité…

La CGT condamne également fermement les violences faites aux femmes dans le milieu du travail mais aussi dans la vie privée ou sur la place publique.

Ces violences, leur fréquence et leur présence, sont le symbole même que les femmes ne sont pas considérées comme des égales.

La CGT s'engage dans cette bataille pour la dignité, pour la parité, pour la juste place des femmes. Elle participe avec d'autres partenaires à faire progresser l'égalité dans la société tout entière.

Pour mémoire, lors de la réunion de la Commission administrative paritaire locale du 28 février 2012 à l'hôpital de Manosque, le représentant du conseil de surveillance et 1er adjoint à la ville de Manosque a voté en faveur de cette discrimination.

Persuadés de l'intérêt que vous portez à la réduction de ces inégalités d'un autre âge, discriminatoires et sexistes qui contribuent à une injustice criante envers les femmes, nous comptons sur votre aide dans ce domaine.

Dans l'attente de votre réponse nous vous prions de recevoir Monsieur le Maire, Président du Conseil de Surveillance nos respectueuses salutations.

A, Manosque le 5 mars 2012
Pour le syndicat CGT
Mme ROUSSEL Ghislaine
Secrétaire générale départementale 04

Copies :
Directeur de l'hôpital de Manosque
Président du conseil général
Sénateur du 04
Directeur de l'ARS
Directrice territoriale 04 de l'ARS
Ministre de la Santé
Premier ministre
Candidats à l'élection présidentielle 2012

UNION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT SANTE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
42, Bd Victor Hugo – 04000 DIGNE-LES-BAINS
Portables: 06.74.59.14.52 ou 06.74.28.55.19 **Courriel : cgtsante04@gmail.com**